

 **GENEVIÈVE PAQUET, LL. M.** 
Avocate / Lawyer

Le 15 octobre 2020

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc) H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-4008-2017**
Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable

Chère consoeur,

Le Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAME) répond par la présente à votre correspondance du 9 octobre 2020 dans le cadre du dossier cité en objet, concernant la planification de l'audience du 19 octobre 2020.

Considérant que certains documents requis par la Régie n'ont pas encore été déposés en preuve, le GRAME souhaite réserver son droit de contre-interroger les témoins d'Énergir (10 à 15 minutes) ainsi qu'une période de dix (10) minutes pour sa plaidoirie.

Par ailleurs, en ce qui concerne la séance de travail prévue le 2 novembre 2020 dans le cadre de l'étape C, le GRAME étant également intervenant au dossier R-4127-2020 dont l'audience est fixée du 2 au 4 novembre 2020, nous appuyons la demande de SÉ-AQLPA-GIRAM¹ et du ROEE² de reporter la date prévue pour cette séance de travail afin de permettre une représentation adéquate dans les deux dossiers.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Hugo Sigouin-Plasse pour Énergir

¹ C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0085

² C-ROEE-0091